



**HAL**  
open science

## Genre et participation

Marie-Lise Semblat, Marie R. Randriamamonjy

► **To cite this version:**

Marie-Lise Semblat, Marie R. Randriamamonjy. Genre et participation. Alizés : Revue angliciste de La Réunion, 2011, Actes du colloque international "Genre et gouvernance" (île Maurice, 17-19 novembre 2009), 34, pp.22-36. hal-02341447

**HAL Id: hal-02341447**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02341447v1>**

Submitted on 31 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Genre et participation

### Introduction : Alliance politiquement correcte ou nécessaire combinatoire pour une gouvernance démocratique ?

Le concept de genre et celui de participation ont tous deux besoin d'être clarifiés en raison du flou ou des ambiguïtés qui les entourent ; en effet, pourquoi être redondant et traiter de « citoyennes actives » ou « d'actrices actives » de développement (Semblat : 2002) quand on parle des femmes ?... et pourquoi ajouter fréquemment l'adjectif « active » au substantif « participation » ?

Les organisations internationales (ONU, Banque Mondiale, etc.) multiplient les appels à la participation et font de la participation une composante, voire une condition du développement.

La définition qu'offre le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) met en évidence un certain nombre de facteurs caractéristiques : la participation, l'obligation de compte-rendu, la transparence, le consensus et, comme résultat escompté, la durabilité. À cela s'ajoute l'accent mis sur l'inclusion des populations les plus vulnérables dans la prise de décision, notamment sur l'allocation des ressources et le partage des bénéfices.

Par ailleurs, la communauté internationale insiste sur la nécessité de rendre le processus d'élaboration des politiques de développement plus participatif et plus consultatif. La « démocratisation » implique la participation : elle est encouragée par la décentralisation, les deux concepts de « démocratisation » et de « décentralisation » étant souvent associés dans les lettres portant sur la politique de développement. Il s'agit, en effet, de renforcer, en premier lieu, la gouvernance locale afin de promouvoir un dialogue politique égalitaire<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Recommandations stratégiques de la conférence internationale de Mexico (2008) : La décentralisation, le pouvoir local et les droits des femmes ; participation, représentation et accès aux services publics.

## I – Questionnement des concepts

### ***Genre : Outil d'intégration dans un système ou outil d'analyse critique du système ?***

Se référer au concept de genre, c'est d'abord un choix théorique des chercheuses féministes pour sortir du déterminisme biologique auquel renvoyaient les termes « sexe » et « différence sexuelle ». Il permet de sortir de l'essentialisme, il devient la clé de la critique des approches FED (Femmes et Développement) et IFD (Intégration des Femmes dans le Développement).

Le genre demeure un concept et l'approche de genre une méthode d'analyse de la réalité sociale. Ils ne peuvent faire oublier d'autres grilles (approche intersectionnelle), ni tenir lieu de projet ou de vision. Ne s'agit-il pas de combiner le genre avec d'autres catégories comme celle de développement ? L'approche Genre et Développement a fait rupture en proposant des outils d'analyse critique des rapports sociaux de sexe. Elle a, en effet, permis d'une part de sortir du risque de ghettoïsation des approches FED et IFD en élevant le débat sur le plan macro (en combinant les rapports inégalitaires des femmes et des hommes avec ceux plus larges des pauvres et des riches), et, d'autre part, en élargissant l'analyse et les méthodes au-delà des seuls domaines de l'anthropologie, et même du social (cf. l'équipe de Harvard et celle de la *London School of Economics*).

### ***La participation : Un concept à géométrie variable ?***

*Manipulation ou étape de l'action collective et outil de démocratie locale ?*

Martine Barthélémy considère la participation comme « un concept à géométrie variable » (2000). Si les thèses élitistes postulent la légitimation de l'exclusion politique, une conception démocratique de la participation est présentée comme une exigence morale ou politique.

Sherry R. Arnstein a distingué, en 1969, huit niveaux de participation des citoyens aux projets les concernant. Ils sont répartis en trois

groupes : non-participation, coopération symbolique, pouvoir effectif des citoyens (annexe). La participation peut paradoxalement demeurer passive : elle se réduit alors à l'information et à la consultation. Par contre, si elle est active, ce qu'elle devrait forcément être, elle prend la forme de la négociation et de l'implication (Caradec : 2008).

*Participation : réalité, idéologie ou utopie ?*

Les appels à la participation prennent parfois la forme de véritables injonctions ; ils s'adressent aux populations dans le cadre des projets locaux de développement, des politiques d'aménagement urbain, mais aussi aux pauvres pour la gestion de leur pauvreté. Ces injonctions peuvent être paradoxales car elles cherchent à faire participer des gens qui ne le désirent pas ou ne sont pas capables de construire une demande (Bennour : 200). La participation est alors une idéologie qui décide de « faire adhérer les habitants à des projets conçus pour eux et sans eux » (Calame : 1992).

Dans le cas des politiques de développement, les injonctions ont été provoquées par des décennies d'échec de différentes approches de développement entraînant une aggravation de la situation de pauvreté et du nombre de pauvres (cf. impact des programmes d'ajustement structurel de la Banque Mondiale sur le genre, les résultats mitigés du *Training and Visit System* de cette même organisation).

La participation est aussi une revendication actuelle dans le contexte postmoderne « d'individualisation du social » (Barthélémy) où la dimension personnelle est primordiale par rapport à l'action collective. Cette nouvelle approche, par exemple, se traduit par la révision des concepts, des définitions et des pratiques statistiques abandonnant les concepts de « ménage » et de « chef de ménage » ; *de facto* un homme englobe les membres qui composent la famille en une seule entité uniforme. L'analyse du genre a permis de mettre en évidence, au sein de cette ancienne unité de mesure, l'existence d'individus distincts avec leur propre identité et leurs priorités spécifiques de développement. D'où une différenciation selon le sexe des acteurs du développement au sein du ménage.

Mentionnons également la prise de conscience, l'internalisation des connaissances de soi-même et de la communauté et l'action progressive d'appropriation grâce à la participation. Cette mutation est visible, par exemple, à travers l'évolution de la nature des relations intra-ménages et intra-communautaires. Cela aboutit, dans certains cas, à une revendication de plus d'autonomie et de participation à la gestion des biens communs, en opposition à un « état de subordination ».

Mais la participation peut aussi relever de l'utopie, celle qui postule le changement social « pour », « par » et « avec » les populations. Elle est un concept majeur de la recherche-action, une dynamique mise en œuvre par les gens eux-mêmes et non par des technocrates, des élus ou des experts. La participation n'est plus alors un instrument de l'intervention sociale : elle prend place dans l'action collective qui se traduit par la mobilisation, la conscientisation et l'organisation (Séguier : 1999). Elle devient alors une réalité, exige une méthode et une structuration des nouvelles pratiques sociales.

Nous sommes ainsi conduits aux questionnements suivants : Le genre et la participation sont-ils des versions *soft* ou *light* du féminisme pour l'un, et du mouvement social pour l'autre ?

## **II – Enjeux communs**

Participation et genre se croisent en termes de droits, de citoyenneté et de démocratie. L'approche « genre et développement » vise à la fois l'égalité et la durabilité ; elle exige la participation, les « droits des femmes » étant une partie intégrante des droits humains.

Les deux thématiques poursuivent des objectifs d'égalité dans le partage des ressources et des bénéfices du développement. Elles recherchent également l'harmonie sociale grâce à un partage équitable des tâches et des responsabilités dans les sphères de la vie publique et privée, dans tous les domaines : juridiques, socio-économiques, politiques et professionnels. Des expériences ont montré qu'une « administration genrée » de la « chose publique » est plus à



même de conduire vers la démocratie et offre une plus grande garantie de stabilité politique et sociale.

Les deux approches « genre » et « participation » poursuivent un objectif d'efficacité sociale grâce à la lutte contre l'exclusion sociale, notamment basée sur le sexe. Il est également important de mentionner le concept de « durabilité » qui vise un ancrage individuel et communautaire s'inscrivant dans le temps et dans la qualité de l'impact.

### **III –Éléments contextuels**

C'est d'abord un contexte de mondialisation qui a favorisé une diffusion plus large des concepts de « genre » et de « participation », puis encouragé l'analyse différenciée de ses effets pervers sur les rapports sociaux et l'équilibre du genre. Entre autres, la documentation de l'exclusion basée sur le sexe a permis de mettre en évidence les autres formes d'exclusion dont les femmes sont aussi les victimes de manière concomitante. Ensuite, un contexte de décentralisation dans de nombreux pays a favorisé la participation citoyenne, le rapprochement entre politiques et société civile, la démocratie locale, la coopération décentralisée (d'une plus grande efficacité que les accords bilatéraux par la rapidité d'intervention, la proximité et la transparence). Mais la décentralisation et les politiques de développement local sont aussi des transferts de responsabilités de l'État aux collectivités locales et territoriales et un appel à la prise en charge des communautés et des individus par eux-mêmes. Enfin, un contexte de mutations sociétales et de postmodernité caractérisé par l'individualisation des références et la recherche de consensus invite à la participation en combinant les motivations individuelles et les raisons de l'action collective. Rappelons également les courants qui distinguent le « sociétaire » et le « communautaire » (Weber, Tönnies), mais aussi l'analyse des mutations par plusieurs sociologues comme Marc Augé, Jacques Ion, Martine Barthélémy.

Il faut noter également un changement des mœurs, des mentalités et des lois (avancée des acquis et droits des femmes) dans de nombreux pays, mais aussi des attitudes réactionnaires dans des sociétés

conservatrices. N'oublions pas de mentionner le contexte de crise au sein des organismes de développement (voir la réunion de Paris des bailleurs de fonds en 2005, avouant les faibles résultats obtenus, d'où les recommandations sur l'inclusion sociale, l'amélioration des méthodes de ciblage, l'intégration du genre) et sur le contexte de crise mondiale et de féminisation de la pauvreté. Solliciter la participation des femmes, ça peut vouloir en faire des alliées, de bonnes gestionnaires de la pauvreté qui ont intériorisé les normes sociales et culturelles les maintenant dans un état de subordination (Mestrum : 2002). D'où de nombreux appels à la participation, tout spécialement celle des femmes (ONU, politiques, prospectivistes, etc.).

Relevons encore le contexte spécifique du secteur agricole, où les handicaps et les contraintes du développement sont les plus exacerbés : majorité des « extrêmement pauvres », proportion écrasante des 1,200 milliard « d'affamés », déficit flagrant des structures socio-éducatives, marginalisation et isolement géographique. La conjonction de ces facteurs rend aléatoire la mise en application des principes et méthodes des deux concepts dont il est question ici. D'où une dérive possible de l'*empowerment*, traduit dans tous les documents de l'ONU par « l'augmentation du pouvoir d'action », « la participation », « l'autonomisation », mais aussi comme objectif et moyen de lutte contre la pauvreté par « la maîtrise des individus sur leur destinée ». Il faut donc responsabiliser les pauvres et leur permettre « d'établir leur propre agenda social » (PNUD : 1998).

#### **IV – Genre et participation dans l'action**

##### ***Genre et initiatives***

Les femmes, par leur position dans la famille, les liens de parenté et de voisinage, sont celles qui identifient le plus facilement les besoins des populations locales, les transforment en demandes sociales et proposent des solutions adaptées. Un certain nombre de facteurs conduisent au détournement de leurs idées et de leurs projets ou à leur confiscation par des experts. À ceci, plusieurs explica-

tions : le manque de confiance en elles, l'absence de stratégie, les difficultés à argumenter et défendre un projet, l'absence de pratiques groupales et d'action collective, etc. (Semblat : 1997).

En effet, la population féminine souffre dès le départ d'un certain nombre de handicaps : discrimination, normes et codes sociaux la maintenant dans un rôle de subordination, caractéristiques psychosociologiques de femmes. Le renforcement de leurs capacités est considéré par les « développeurs » comme une des principales clés pour transformer les femmes en interlocutrices incontournables dans les dialogues politiques et la gestion du changement. A mentionner, en particulier, deux approches qui ont fait leurs preuves dans ce domaine : l'Analyse Socio-Economique selon le Genre (ASEG) et l'Approche par la Gestion des Moyens d'Existence Durables (AMED). L'ASEG, développée par la FAO, repose sur trois principes directeurs : les relations de genre hommes-femmes, la participation, les groupes défavorisés. Il existe trois niveaux d'analyse : macro, méso et micro, avec des liens et des interrelations entre eux et quatre axes d'analyse : les parties prenantes, les modes et moyens d'existence, les ressources-besoins et contraintes, et, enfin, l'analyse des priorités des parties prenantes pour le développement. La participation est ici le fondement même de tout le système. Il s'agit à la fois d'une philosophie et d'une méthode d'analyse issue des méthodes participatives et systémiques, avec des outils appropriés à chaque niveau. L'ASEG combine également les approches IFD et GED et couvre les facteurs socio-économiques, culturels, institutionnels et environnementaux. Elle est donc à la fois globale et holistique.

L'AMED est une méthode d'analyse visant une meilleure connaissance des hommes et des femmes et, *in fine*, leur inclusion sociale. Elle favorise l'auto-expression des hommes et des femmes de la base pour identifier leurs potentialités (leurs richesses) et formuler leurs demandes dans un système de planification communautaire. Ceci nous amène à mettre en évidence une série de questionnements :

Comment impliquer les femmes dans les différentes formes du partenariat public-privé comme solution innovante et garante d'une certaine durabilité ; dans quelles conditions et sous quelles formes ?



En effet, on se heurte aux contraintes classiques : insuffisance de compétences techniques et professionnelles des femmes, individuellement ou en groupe, pour soutenir des compétitions, faire des contrats, fournir des services spécialisés demandés dans une filière de production. Sont-elles à même de se conformer aux conditions de la « privatisation », de répondre aux pressions des « monopoles » ? Quel est leur degré de représentativité dans les organes de gestion des services publics, dans les conseils d'administration des agences semi-publiques où devraient figurer le secteur privé et la société civile ? La même question se pose, au niveau communautaire, pour la répartition des responsabilités et les prises de décision au sein des associations d'usagers des biens et structures publiques, telles que l'eau, les routes, les greniers villageois ou les institutions de micro finance. Les coopératives, en tant que solutions pour faciliter l'accès des plus défavorisés aux ressources productives et pour défendre les intérêts du groupe, ont connu des succès variés selon les pays et les contextes. Dans quelle mesure peuvent-elles contribuer à insérer les femmes dans les filières agricoles et à les professionnaliser ? Quelles mesures d'accompagnement mettre en place pour les soutenir techniquement, financièrement ou méthodologiquement sans oublier les infrastructures socio-sanitaires et éducationnelles. Sans ces dispositifs, la participation et la qualité de cette participation des femmes ainsi que le respect de l'équilibre du genre ne seraient qu'illusion et discours fallacieux.

### ***Genre et prises de décision***

*Passage du participatif de la consultation à l'implication, à la prise de décisions et à la représentation politique*

En tenant compte de toutes ces considérations, quelle est donc l'efficacité de certaines actions affirmatives proposées ? Il faut ici considérer l'amélioration de la représentativité dans les instances politiques selon le système de quota, face à un certain nombre de contraintes : la résistance des hommes politiques, un niveau plus faible d'éducation, un degré de sensibilité au genre des femmes élues

qui peut être sujet à caution, certaines actions d'intimidation vis-à-vis des femmes représentantes. Si l'on considère l'implication des femmes dans le processus de planification et de budgétisation, on peut s'interroger sur la consultation des groupements féminins, la disponibilité des données « désagrégées » par sexe, l'accès à l'information, le suivi et la mise en œuvre des politiques de développement et des réformes. La jouissance de droits fondamentaux tels que l'accès à la terre, aux ressources naturelles, mais également le droit à dénoncer les irrégularités dans le système de gouvernance posent toujours question. En ce qui concerne le positionnement des femmes dans les structures publiques et les organisations corporatistes, plusieurs questions se présentent à ce niveau : quelle latitude leur est accordée effectivement par les services publics de tutelle d'une part et, de l'autre, par leurs homologues masculins des organisations paysannes, souvent dominées par les hommes ? Il faudrait pouvoir mesurer leur degré de conviction et leur volonté de partager le pouvoir de décision, ce qui implique un partage équitable des ressources et des bénéfices. La prise en considération du genre concerne bien entendu tous ces aspects, mais revêt une importance particulière pour certains d'entre eux, tels que le droit à la parole dans toutes les instances politiques, juridiques, sociales, techniques et professionnelles, la représentativité effective, avec sensibilité pour l'égalité du genre, et l'institutionnalisation de la considération du genre dans les politiques, les structures, les réglementations et les pratiques de la gouvernance.

***Exigences et conditions d'une combinatoire efficace « genre et participation »***

Genre et participation peuvent s'enrichir mutuellement si certaines conditions sont réunies : une vision politique de changement ; un cadre juridique favorable ; des stratégies nationales d'égalité ; une démarche de recherche-action ; la formation des femmes à la stratégie et au *leadership* ; l'élaboration par les femmes elles-mêmes de leur propre agenda ; la sensibilisation des élus locaux, des représen-

tants de l'Etat et des cadres des ONG au genre ; une dynamique territoriale de développement local ; le croisement entre mouvement ascendant et descendant ; etc. Quelques exemples : l'ONG sénégalaise OFAD/nafoore (Maison des femmes), le réseau RADEV au Maroc (diagnostic territorial participatif de genre), où les femmes, à partir de démarches participatives inspirées de la recherche-action et grâce à un contexte général favorable ont gagné des sièges aux élections municipales. Notons encore la recherche-action participative dans la recherche agronomique : les Champs-écoles pour les agriculteurs (CIP-UPWARD 2003) ont pris de l'importance ces vingt dernières années car ils donnent la possibilité aux femmes, au même titre qu'aux hommes, d'expérimenter et d'apprendre. On peut parler d'appropriation individuelle et collective du processus d'adoption de l'innovation d'exploitation agricole. En outre, la « Recherche agricole intégrée pour le développement » (FIDA : *Gender in Agriculture Sourcebook*) met l'accent sur la mise en place d'un partenariat élargi et de plateformes de renforcement de la participation pour faire le lien avec le processus politique et stimuler le changement institutionnel. En résumé, la pratique conjointe de l'équité et de la participation a permis aux femmes d'accéder aux innovations technologiques et méthodologiques, à travers leur responsabilisation dans les groupes et communautés : postes de leaders et de décision (Sanginga et al. 2005). Souvent, l'utilisation de méthodes interactives d'éducation des adultes a permis de susciter la participation active et la coopération des membres de la communauté, hommes et femmes confondus (FIDA).

## **V –Eléments de conclusion**

### ***Renforcement mutuel de l'approche genre et de la participation***

L'approche genrée s'enrichit par la méthode participative en permettant aux acteurs de s'approprier les projets par un changement de leurs pratiques et de leurs représentations sociales. A l'inverse, une méthode de l'intégration du genre renforce l'approche participative en

prenant en compte les femmes, peu ou pas représentées (à partir de Caradec : 2008). L'intégration transversale du genre exige la prise en compte des réalités sexo-spécifiques à tous les niveaux de participation et permet ainsi de construire une véritable pédagogie de l'égalité des femmes et des hommes.

Genre et participation ne sont pas des versions *soft* ou *light* du féminisme ou du mouvement social. Leur articulation dialogique se situe dans une approche critique de changement des rapports sociaux de sexe, et plus globalement de changement sociétal : elle renforce la vision de transformation sociale que Christine Verschuur et Fenneke Reysoo attribuent au concept de genre :

Travailler avec le concept de genre est porteur de critique sociale. Les chercheuses et chercheurs, les responsables de projets et les organisations de base travaillant avec cette perspective de genre, en collaboration, s'inscrivent dans un projet de transformation sociale.

On peut ainsi envisager l'articulation de l'approche genrée et de l'approche participative comme une façon à la fois de revisiter le féminisme, d'interpeller le mouvement social, et de porter un regard critique sur le principe de « développement durable ».

Marie-Lise Semblat<sup>2</sup>  
Marie R. Randrimamonjy<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Docteure en géographie sociale, Université de Paris 3, ASTER-International.

<sup>3</sup> Docteure en Sciences Economiques et Développement Rural, ancienne fonctionnaire de la FAO (responsable du Programme Genre et Développement), consultante.

## Bibliographie

- ABERKAR, Supriya, *Rapport : Genre et participation*, diffusé par l'Institut de Développement, 2001.
- AQOCI (Association Québécoise des Organismes de Coopération Internationale), comité québécois Femmes et Développement, *Trousse de formation Genre et Développement*, Montréal, mai 2004.
- ASTER, *Croisement des pratiques de développement local rural et de l'approche de genre, Guide méthodologique*, ASTER/Collège coopératif de Paris, 1999-2000.
- , *Genre, territoires et développement/ insertion, emploi, égalité professionnelle, Une recherche-action en Picardie*. Brochure et mallette pédagogique. Offre de formation et d'accompagnement. En collaboration avec Adéquations, septembre 2008, 60p.
- BARTHÉLÉMY, Martine, *Associations : un nouvel âge de la participation ?* Paris : Presses des Sciences Politiques, 2000.
- BENNOUR, A., *La participation des habitants. État de la question*, INFREP, 2000.
- BRAITHWAITE, Mary, *Manuel pour l'intégration de l'égalité dans le développement local et régional*, Bruxelles : Engender, 1997, 72 p.
- BRAUN, Ann, R. GRAHAM Thiele & FERNANDEZ Maria, "Farmers Field Schools and Local Agriculture Research Committee: Complementary Platforms for Integrated Decision-making in Sustainable Agricultural Research and Extension Network" - Paper n° 105 – London: Overseas Development Institute, 2000.
- BRODY, Alyson, *Genre et gouvernance*, BRIDGE development-gender OIF, 2009.
- CALAME, Pierre, « L'essentiel et l'accessoire », *Ensemble*, DIVE, n° 36, juin 1992.
- CARADEC, Stéphanie, « La participation active, méthode de changement social? L'exemple de la mise en place d'une politique intégrée d'égalité femmes/hommes en collectivité territoriale », Master 2 en Economie, Conseil et Gestion publique, Université de Rennes I, sous la direction d'Elisabeth Hofmann, Octobre 2008.
- CHAMBERS, Robert, ARNOLD Pacey & THUPP Lori Ann, eds. "*Farmer First : Farmer Innovation and Agricultural Research*". London : Intermediate Technology, 1989.



- CIP-UPWARD:** *Farmer Field School, from IPM to Platform for Learning and Empowerment in International Potato Center. User's Perspectives with Agricultural Research and Development*, Laguna-Philippines: Los Banos, 2003.
- FOOD AND AGRICULTURE (FAO),** *Intermediate Level Handbook, Socio-Economic and Gender Analysis*. Rome, 2001.
- FERNANDEZ, Maria,** "Women's Agricultural Production Committee and Participative Research: Action Approach" in *Tools for the Field : Methodology Handbook for Gender Analysis and Agriculture*, Ed: Hilary Sims Feldstein and Janice Jiggins, West Hartford Kumarian Press, 239-43.
- GAYNOR, Cathy,** *Paris Declaration Commitments and Implications for Gender Equality and Women's Empowerment*, OECD-DAC Network on Gender Equality and the OECD-DAC Working Party on Aid Effectiveness, Paris: OECD, July 6, 2006.
- INTERNATIONAL FUNDS FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT (IFAD),** "Exploring Gender Issues in our Work: Main Finding from a Questionnaire Survey." Paper presented at *Looking for New Directions: Gender Mainstreaming and Women's Empowerment Workshop*, Rome, May 16-17, 2007.
- IMAM, Ayesha, MAMA Amina & SOW Fatou,** *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, Paris : Karthala, 2004, 461 p.
- MASON, Karen Oppeinheim,** *Gender Equality and Aid Delivery: What has changed since 1999*, Paris: OECD, 2007.
- MEER, Shamin & SEVER Charlie,** *Genre et citoyenneté*, BRIDGE Development-Gender, OIF, 2004.
- MESTRUM, Francine,** *Mondialisation et pauvreté. De l'utilité de la pauvreté dans le nouvel ordre mondial*, Paris : L'Harmattan, 300 p.
- PNUD,** *Vaincre la pauvreté humaine*, Rapport du PNUD sur la pauvreté, New York, 1998.
- SANGNIGA, Pascal, BEST Ruper, CHITSIKE, Robel Delve, KAARIA Susan & KIRKBY Roger,** "Enabling Rural Innovation in Africa. An Approach for Integrating Farmer Participatory Research and Market Orientations for Building the Assets of Rural Communities," *Uganda Journal for Agricultural Sciences* 9, 2004, 942-57.
- SÉGUIER, Michel,** *Construire des actions collectives. Développer des solidarités*, Lyon : Chronique Sociale, 1999.
- SEMBLAT, Marie-Lise,** « L'émergence d'un féminisme territorial en milieu rural. Les pratiques de nouveaux groupes de femmes en Europe et au

Canada francophone », (sous la direction des professeurs Boyer Jean-Claude et Dommergues Pierre), Doctorat de Géographie sociale, Institut d'études européennes, Université Paris 8, 1997.

-----, « D'actrices actives à actantes. Trajectoires et pratiques collectives des femmes rurales », *Développement local, économie sociale et démocratie*, sous la direction de Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay, Suzanne Tremblay, Presses de l'Université du Québec, 2002, 193-214.

**TEMPELMAN**, Diana & **KEITA**, Naman, "Gender Concerns in Agricultural Census in Africa" – Paper presented at the 3<sup>rd</sup> International Conference on Agricultural Statistics, *Measuring Sustainable Agricultural Indicators*, Cancun.

**THE WORLD BANK**, *The World Bank Participation Sourcebook*, Washington DC, 1996.

-----, "Promoting Gender Equality and Women's Empowerment." In *Global Monitoring Report 2007: Confronting the Challenge of Gender Equality and Fragile States*, Chapter 3, Washington DC, 2007.

-----, FAO, IFAD, *Gender in Agriculture, Sourcebook*, Washington, 2008.

**VERSCHUUR**, Christine & **REYSOO** Fenneke, Introduction au n° 4, *Cahiers genre et développement sur Genre, Pouvoirs et Justice sociale*, Genève : iuéd-efi et Paris : l'Harmattan, 2003.

## Annexe

La consultante américaine Sherry R. Arnstein a distingué en 1969 huit niveaux de participation des citoyens aux projets les concernant. Cette « échelle de la participation » est toujours utilisée par des sociologues pour analyser la manière dont les pouvoirs publics informent, voire font participer les citoyens aux prises de décision :

<i>Contrôle citoyen</i> : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.	Pouvoir effectif des citoyens
<i>Délégation de pouvoir</i> : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.	
<i>Partenariat</i> : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens.	
<i>Conciliation</i> : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.	Coopération symbolique
<i>Consultation</i> : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.	
<i>Information</i> : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.	
<i>Thérapie</i> : traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants sans aborder les vrais enjeux.	Non-participation
<i>Manipulation</i> : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.	

Si Sherry R. Arnstein repère des exemples de participation à chacun de ces huit niveaux aux États-Unis, la participation ne dépasse pas en France le cadre de la « non-participation » et de « l'information » dans le cadre des rénovations urbaines, selon l'analyse de J. Donzelot et R. Epstein.